



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
DÉCISION N° 2022-466
I-1-15 Décisions, délibérations

OBJET : CONTRAT SAS ATELIER THÉÂTRE ACTUEL

DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle

Réf : SJ/ERB 252705

DGS :

DGA :

CAB :

CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de La Teste de Buch, dans le cadre de sa saison culturelle 2022-2023, organise un spectacle le 13 novembre 2022 au Théâtre Cravey,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer le contrat avec SAS ATELIER THÉÂTRE ACTUEL dont le siège est situé au 5, rue de La Bruyère à Paris (75009) afin de donner, dans les conditions définies par celui-ci un spectacle intitulé « EST-CE QUE J'AI UNE GUEULE D'ARLETTY ? » le dimanche 13 novembre 2022 à 16h00 au Théâtre Cravey.

Article 2 :

La Ville de La Teste de Buch s'engage à payer à SAS ATELIER THÉÂTRE ACTUEL la somme de 12132,50 € TTC par mandat administratif sous 30 jours après la représentation.

La Ville de La Teste de Buch prendra directement en charge les transferts locaux : gare, hôtel, théâtre.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge un catering.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge les droits d'auteur.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 13/09/2022



Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220913-DEC2022_466-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022

Affichage : 22/09/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

